



## Amis Réunionnais des Chemins de Compostelle

### CHARTRE des PELERINS de l' ARCC

Nos sorties (1<sup>er</sup> samedi du mois) attirent un nombre important de marcheurs ...

***Une inscription est obligatoire et doit être faite rapidement.***

Pour les invités, les 2 premières sorties participation de 2 euros, ensuite adhésion.

Nous devons préciser quelques consignes générales indispensables pour le bon déroulement de ces marches.

Elles sont rappelées le jour de la sortie, après l'appel.

- 1 Etre présent au moment de l'appel, **donc respecter les horaires.**
- 2 Toujours suivre l'ouvreur désigné ; ne pas le dépasser !  
***C'est lui qui doit donner le rythme de la marche*** (en général lent pour éviter un trop grand étirement du groupe)
- 3 En cas d'arrêt, prévenir un autre marcheur ou laisser un objet visible sur le sentier.
- 4 Marquer les arrêts à la demande de l'ouvreur pour permettre un regroupement général.
- 5 Le serre-fil ferme la marche.
- 6 ***Si vous avez un problème, contacter le 0692 70 74 31 (le secrétaire Jacques VIOT) ou le 0692 70 48 53 (la présidente Armande LUCAS) .***
- 7 Certificat médical pour l'année en cours **obligatoire** (responsabilité de l'association) à remettre le plus rapidement possible.
- 8 Etre correctement équipé pour marcher dans toutes conditions.

### Ces règles doivent être suivies par chacun de nous

Pour conserver l'esprit-pèlerin, esprit de liberté sur les Chemins, mais pour nous, au sein de l'association, esprit d'amitié, de convivialité, d'échanges, d'humilité, de partage, de solidarité, de respect, de compréhension et de fraternité.....qui doivent être les piliers de l'ARCC.

Nous ne sommes pas seulement des randonneurs, mais des pèlerins venus pour parler de leurs expériences et informer ceux qui vont partir.

**ULTREIA ! BUEN CAMINO !**